

SECTION 11

Aide de la radio-communication à la navigation aérienne. Standards de l'intensité de champ et proportions d'interférence

1. La Conférence Interaméricaine de Radio-communications ayant considéré soigneusement les diverses résolutions de la Conférence Technique Interaméricaine d'Aviation réunie à Lima au mois de septembre 1937, et spécialement les résolutions XIV, XVII et XVIII, résolutions qui lui furent remises; et

2. Considérant:

- (a) la grande importance de l'aide prêtée au trafic aérien par la Radio-communication le développement extraordinaire du trafic aérien et l'expansion beaucoup plus grande que celui-ci aura certainement dans l'avenir;
- (b) la précision qu'exigent les services Radio-électriques d'aide à la navigation aérienne concernant la stabilité des émissions qui sont gênées par la transmission en trajectoires multiples, laquelle peut être réduite au minimum en choisissant des fréquences qui subissent l'influence des ondes réfléchies avec moins d'effet;
- (c) la grande limitation de la gamme des fréquences qui possèdent les caractéristiques de propagation nécessaires, mentionnées dans la considération antérieure b);
- (d) que les aéronefs en vol dépendent absolument des stations de Radio en ce qui concerne la navigation et les communications.
- (e) le grand nombre d'aéronefs de toutes les parties du monde qui actuellement emploient et doivent continuer à employer en commun le nombre limité de fréquences appropriées à l'aide de la navigation aérienne; ce qui oblige à observer une économie très stricte dans leur usage, pour qu'on puisse desservir tous les aéronefs avec un minimum d'interférence;
- (f) la normalisation, qu'il serait bon d'établir, pour faciliter d'après les considérations ci-dessus, la navigation aérienne internationale, en co-ordonnant, et autant que possible en rendant uniforme l'appareillage et la procédure d'exploitation.
- (g) qu'un seul poste terrestre, un radio-phare d'orientation par exemple, peut prêter simultanément aide à un nombre presque illimité d'aéronefs en vol.
- (h) la grande responsabilité des services radio-électriques, destinés à l'aide de la navigation aérienne, de desservir convenablement les aéronefs dont la sécurité en certaines circonstances dépend entièrement de la continuité de la réception des signaux de navigation;
- (i) le délai très bref qui a été donné pour faire des études techniques à partir de la clôture de la Conférence Technique Interaméricaine d'Aviation de Lima, du mois de septembre 1937.

3. La Conférence Interaméricaine de Radio-Communications a convenu:

- (a) Que, d'accord avec les recommandations de la Conférence de Lima, les pays représentés à cette Conférence, prépareront et échangeront entre eux, au plus tard le 1er juin 1938, tous les renseignements susceptibles d'être utilisés pour la rédaction des tableaux suivants, qui serviront de guides en ce qui concerne l'application des principes techniques mentionnés ci-dessous:

1. *Tableau I*, qui contiendra une liste des divers types de services radio-électriques d'aide à la navigation aérienne qui ont été approuvés pour être appliqués.